

Justificatif généré le 15/11/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 15/11/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/641644

N° d'annonce : 641644

SOCIETE PARISIENNE D'AMENAGEMENTS DE TERRAINS

SNC au capital de 106.736 €

Siège social : 16 Place de l'Iris Tour CB 21 92040 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

658 200 274 R.C.S. Nanterre

Aux termes du projet de fusion en date 23/09/2022, il résulte que la fusion par voie d'absorption de la SOCIETE PARISIENNE D'AMENAGEMENTS DE TERRAINS par la société SUEZ RV ILE DE FRANCE – SUEZ RV IDF, SAS au capital de 9 046 234 € dont le siège social est 16 Place de l'Iris Tour CB 21 – 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX, 662 014 489 RCS NANTERRE se trouve réalisée au 31/10/2022.

En conséquence, la SOCIETE PARISIENNE D'AMENAGEMENTS DE TERRAINS est dissoute de plein droit, sans liquidation du seul fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion.

La société sera radiée du RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJJIYDpZ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJJIYDpZ>

